

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités Question écrite n° 59694

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'université Paul-Valéry à Montpellier. Les actions engagées par les personnels, les étudiants et leurs représentants syndicaux ont permis l'ouverture de négociations suivies de premières dispositions. Elles concernent les situations d'urgence, la mise en conformité des bâtiments et des engagements sur les postes pour la rentrée 2002. Ces acquis sont appréciables mais considérés comme insuffisants par la communauté éducative. La question du plan pluriannuel reste de pleine actualité pour l'affectation de moyens humains et financiers ainsi que pour les filières d'enseignement des langues régionales. Il souhaite connaître les dispositions qu'il va engager sur ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Patrick Malavieille

Circonscription: Gard (4e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 59694 Rubrique : Enseignement supérieur Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 avril 2001, page 2047